



UNIL | Université de Lausanne

Faculté des géosciences
et de l'environnement

Géographie

En vue de l'obtention d'une attestation d'acquisition de 60 crédits d'études en géographie, de niveau Baccalauréat universitaire (BSc)

Faculté des géosciences et de l'environnement
Université de Lausanne

Plan d'études

Entrée en vigueur | 19 septembre 2023



Faculté des géosciences et de l'environnement | www.unil.ch/gse

Plan d'études

2023-2024

Géographie, 60 crédits ECTS de niveau BSc

Dans le présent document, le masculin est utilisé à titre générique pour la désignation des fonctions, des statuts et des titres et s'applique à toute personne sans distinction de genre.

Ce plan d'étude s'adresse à tout étudiant souhaitant obtenir une attestation d'acquisition de crédits d'études au sens de l'article 63 du Règlement de la Faculté des géosciences et de l'environnement.

Le cursus de 60 crédits ECTS est réparti en deux parties.

La première partie (année 1) est propédeutique et compte 18 crédits ECTS.

La seconde partie (années 2 et 3) compte 42 crédits ECTS. Elle est répartie en un module de géographie physique de 12 crédits ECTS, un module de géographie humaine de 18 crédits ECTS et un module de cours à choix de 12 crédits ECTS.

Le Règlement du programme de « Géographie » en vue de l'obtention d'une attestation d'acquisition de 60 crédits ECTS d'études de géographie de niveau Baccalauréat universitaire décrit les conditions de réussite du Plan d'études.

Notes techniques pour la lecture du Plan d'études

Ce Plan d'études peut être téléchargé depuis

www.unil.ch/gse > Vous êtes... > Etudiant·e·s > Règlements et plans d'études

1. Activités pédagogiques : C, S, E, TP et T

Les activités pédagogiques (i.e. types d'enseignement) sont précisées comme suit :

- **C** ⇒ Cours
- **S** ⇒ Séminaires
- **E** ⇒ Exercices
- **TP** ⇒ Travaux pratiques
- **T** ⇒ Activités de terrain – camps, excursions

2. Pré-requis :

Les excursions liées à des enseignements particuliers exigent d'avoir suivi l'enseignement en question pour y participer.

3. Évaluation :

L'évaluation peut se faire sous la forme d'un examen *écrit, oral*, ou d'une validation (*travail pratique, contrôle continu, séminaire, exposé oral, travail individuel, etc. fourni dans le cadre des études*).

Les examens écrits et oraux ont lieu *durant les sessions d'examens*.

Les validations (contrôle continu, travail personnel, séminaire, exposé oral, travail pratique de laboratoire, travail informatique ou de terrain) ont lieu *durant les périodes de cours dans le cadre des enseignements suivis* ; à l'exception des excursions qui peuvent avoir lieu hors semestre. Les étudiants sont priés de se conformer aux directives des enseignants pour ces validations.

Les modalités d'évaluation sont précisées comme suit :

- Ecrite** : examen écrit, d'une durée de 1 à 4 heures ;
Orale : examen oral, d'une durée de 15 à 30 minutes ;
Validation : avec ou sans note (acquis / non acquis), peut prendre la forme suivante :

Pratique : travail individuel ou de groupe = séminaire ; exposé ; rapport ; travail pratique de laboratoire ou de terrain, etc.

Cci : contrôle continu = au minimum deux évaluations durant les périodes de cours. Un retour est proposé aux étudiants après chaque évaluation.

Un enseignement peut être évalué au moyen de deux modalités d'évaluation (par exemple : Ecrite et Pratique).

4. Offre de cours et horaire

La liste et l'horaire des cours sont disponibles à l'adresse :

> www.unil.ch/gse > Vous êtes... > Etudiant·e·s > Horaires des cours

Les horaires indiqués pour une activité pédagogique impliquent que l'étudiant suit et s'inscrit à l'ensemble de la prestation (exemple : 14C 16T est un tout et signifie 14 heures de cours ET 16 heures de terrain).

1. PARTIE PROPEDEUTIQUE (1ERE ANNEE)

Pour se présenter en seconde partie, l'étudiant doit avoir obtenu les 18 crédits du module d'enseignements de base.

Module 1 – Cours de base (18 ECTS)						
Enseignements	Obligatoire	Enseignant	Automne (h)	Printemps (h)	Evaluation	ECTS
Géographie : espace, territoire, milieu	•	M. Stock (coord.) A. Oldra	26C 26TP		CCi Ecrité (2h)	6
Géologie : introduction aux Sciences de la Terre		F. Bussy (coord.) T. Adatte S. Pilet	39C 39TP		Ecrité (2h)	6
Démographie et genre de vie		C. Mager		26C 13TP	Ecrité (3h)	6
La pensée géographique		P. Rérat (coord.) M. Müller S. Lane		26C 26TP	Pratique Ecrité (2h)	6
Total des crédits offerts pour ce module						24
Total des crédits exigés pour ce module						18

L'étudiant n'est pas autorisé à inscrire plus de crédits ECTS que le nombre exigé pour le module.

2. SECONDE PARTIE (2EME ET 3EME ANNEE)

Module 2 – Cours en géographie physique (12 ECTS)					
Enseignements	Enseignant	Automne (h)	Printemps (h)	Evaluation	ECTS
Introduction à la météorologie	D. Domeisen	39CTP		Ecrité (2h) Pratique	6
Hydrologie	NN		16C 10E	A confirmer	3
Gestion de l'eau (Prérequis : Hydrologie ou Analyses en géographie physique)	E. Reynard (resp.) M. Milano	26C		Orale	3
Analyses en géographie physique	E. Reynard		26TP	Pratique	3
Géomorphologie	E. Reynard	22C 4TP		Ecrité (2h)	3
Total des crédits offerts pour ce module					18
Total des crédits exigés pour ce module					12

L'étudiant n'est pas autorisé à inscrire plus de crédits ECTS que le nombre exigé pour le module.

Module 3 – Cours en géographie humaine (18 ECTS)					
Enseignements	Enseignant	Automne (h)	Printemps (h)	Evaluation	ECTS
Géographie sociale	R. Véron		39C 13TP	CCi Ecrité (2h)	6
Géographie urbaine	C. Rozenblat	26C 8T		CCi Ecrité (2h)	6
Géographie économique	C. Mager	26C		Pratique	3
Géographie des mobilités	P. Rérat (coord.) E. Ravalet		26C	Pratique Ecrité (2h)	3
Aménagement du territoire	J. Salomon Cavin		26C 13S	Ecrité (2h)	6
Géographie du développement	R. Véron		26C	Ecrité (2h)	3
Political Ecology	C. Kull		14C 7S	Pratique Ecrité (1h)	3
Total des crédits offerts pour ce module					30
Total des crédits exigés pour ce module					18

L'étudiant n'est pas autorisé à inscrire plus de crédits ECTS que le nombre exigé pour le module.

Module 4 – Cours à choix (12 ECTS) *					
Enseignements	Enseignant	Automne (h)	Printemps (h)	Evaluation	ECTS
Géomorphologie	E. Reynard	22C 4TP		Ecrite (2h)	3
Introduction à la météorologie	D. Domeisen	39 CTP		Ecrite (2h) Pratique	6
Hydrologie	NN		16C 10E	A confirmer	3
Gestion de l'eau (Prérequis : Hydrologie ou Analyses en géographie physique)	E. Reynard (resp.) M. Milano	26C		Orale	3
Géologie : introduction aux Sciences de la Terre	F. Bussy (coord.) T. Adatte S. Pilet	39C 39TP		Ecrite (2h)	6
Démographie et genre de vie	C. Mager		26C 13TP	Ecrite (3h)	6
La pensée géographique	P. Rérat (coord.) M. Müller S. Lane		26C 26TP	Pratique Ecrite (2h)	6
Géographie sociale	R. Véron		39C 13TP	CCi Ecrite (2h)	6
Géographie urbaine	C. Rozenblat	26C 8T		CCi Ecrite (2h)	6
Géographie économique	C. Mager	26C		Pratique	3
Géographie des mobilités	P. Rérat (coord.) E. Ravalet		26C	Pratique Ecrite (2h)	3
Aménagement du territoire	J. Salomon Cavin		26C 13S	Ecrite (2h)	6
Géographie du développement	R. Véron		26C	Ecrite (2h)	3
Political Ecology	C. Kull		14C 7S	Pratique Ecrite (1h)	3
Cartographie et SIG	C. Kaiser	26C		CCi	3
Analyses en géographie physique	E. Reynard		26TP	Pratique	3
Tourisme : environnement, société, économie	C. Clivaz (coord.) L. Kébir Mo. Müller	26 CS		Pratique	3
Total des crédits offerts pour ce module					72
Total des crédits exigés pour ce module					12

*** L'étudiant choisira d'autres cours que ceux déjà suivis dans les modules 1, 2 et 3.
L'étudiant n'est pas autorisé à inscrire plus de crédits ECTS que le nombre exigé pour le module.**

* * *

INFORMATION IMPORTANTE

La pandémie nous a montré que des circonstances indépendantes de notre volonté peuvent nous amener à devoir apporter les adaptations suivantes aux plans d'études en cours de semestre :

- possibilité de passer d'un mode d'enseignement à un autre (présentiel <—> à distance, synchrone <—> asynchrone, passage à l'enseignement co-modal là où il n'était pas prévu au départ).
- modification des modalités d'évaluation, **sans induire de dérogation aux Règlements d'études** (oral <—> écrit, examen <—> validation, travail individuel <—> travail en groupe, travail pratique <—> travail théorique, évaluation en présence <—> évaluation en ligne, etc.)
- modalités alternatives ou décalées dans le temps pour les enseignements, stages, travaux pratiques, terrains et camps qui ne pourraient avoir lieu ou les enseignements qui ne pourraient plus avoir lieu dans la forme initialement prévue.

Réserve adoptée par la Direction de l'Université de Lausanne, le 1^{er} juillet 2022